



**HAL**  
open science

## Genèse du pencak silat moderne

Jean-Marc de Grave

► **To cite this version:**

Jean-Marc de Grave. Genèse du pencak silat moderne. Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 2009, 179, pp.112-117. 10.3917/arss.179.0112 . halshs-03518173

**HAL Id: halshs-03518173**

**<https://shs.hal.science/halshs-03518173>**

Submitted on 18 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## GENÈSE DU PENCAK SILAT MODERNE

Note de recherche sur la standardisation des arts martiaux indonésiens sous l'occupation japonaise et à l'époque de l'indépendance (1942-1965)

**Jean-Marc de Grave**

**Le Seuil** | *Actes de la recherche en sciences sociales*

2009/4 - n° 179  
pages 112 à 117

ISSN 0335-5322

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2009-4-page-112.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
de Grave Jean-Marc , « Genèse du pencak silat moderne » Note de recherche sur la standardisation des arts martiaux indonésiens sous l'occupation japonaise et à l'époque de l'indépendance (1942-1965),  
*Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/4 n° 179, p. 112-117. DOI : 10.3917/arss.179.0112  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Le Seuil.

© Le Seuil. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



APERÇU DU CENTRE NATIONAL DE *PENCAK SILAT*, à Jakarta.



# Genèse du *pencak silat* moderne

Note de recherche sur la standardisation des arts martiaux indonésiens sous l'occupation japonaise et à l'époque de l'indépendance (1942-1965)

Le *pencak silat* est le produit des transformations de certaines pratiques martiales indonésiennes issu de la rencontre de deux formes de nationalisme<sup>1</sup>, le japonais et l'indonésien, qui ont tous deux influencé les arts martiaux du pays, depuis les années 1920-1930, donc avant l'invasion japonaise de l'archipel, et jusqu'en 1965, date qui marque le début d'aboutissement d'unification du territoire indonésien (pour 32 ans, tout du moins) avec la mise en place de l'Ordre nouveau du général Suharto. Cette période, qui correspond à une phase de standardisation de ce qui sera appelé le *pencak silat*, s'ancre tout d'abord dans le contexte de militarisation nippo-indonésien. L'élite nationaliste du pays prend ensuite le relais de cette impulsion initiale : le *pencak silat* devient alors l'enjeu de luttes d'influences socioculturelles et politiques avec différents groupes qui s'efforcent d'endiguer l'hégémonie javanaise. Son analyse fournit ainsi des éléments de réflexion sur les liens qui unissent le sport à la dimension coercitive du pouvoir. Elle pose notamment la question du

rapport qui s'institue entre l'hégémonie politique et militaire, et l'établissement d'un espace social normalisé qui inclut la pratique sportive.

## Les arts martiaux indonésiens durant l'occupation japonaise et l'influence des arts martiaux nippons

Les échanges relationnels et techniques qui ont eu lieu dans l'archipel malais entre les Japonais et les Indonésiens<sup>2</sup> ont été analysés par O' Ong Maryono à partir d'entretiens réalisés avec de vieux maîtres indonésiens tel Mohammad Barie Irsyad du quartier Kauman de Yogyakarta, capitale culturelle javanaise. Durant l'occupation japonaise de l'Indonésie (1942-1945) – et plus largement de l'Asie du Sud-Est –, les Japonais développent l'idéologie de la « Grande Asie orientale » (大東亞 *Dai-to*-*a* : *Grand-Est-Asie*), Grande Asie dont ils seraient les meneurs. Comme le faisaient les Hollandais avant eux, les Japonais continuent à interdire les

arts martiaux malais dans les régions dont ils ne sont pas sûrs. Par contre, dans les districts où la population se montre coopérante, ils en autorisent la pratique. C'est le cas de Yogyakarta où de bonnes relations existent déjà entre les maîtres locaux et un commerçant japonais<sup>3</sup>. Ce dernier entretient notamment de bons contacts avec les maîtres du Kauman, le quartier musulman. Le climat de confiance instauré par l'entremise de ce Japonais débouche sur des échanges de techniques par l'intermédiaire d'un officier japonais du nom de Makino expert en judo, jiu-jitsu et kendo ; il enseigne ses techniques aux maîtres du Kauman et, en retour, ceux-ci l'initient à leurs propres techniques. Dans la suite des relations étroites qui se développent ainsi, Makino se convertit même à l'islam.

De tels échanges se poursuivent durant les trois années et demie d'occupation japonaise, au cours desquelles le kendo, le judo et le sumo deviennent populaires auprès des jeunes Indonésiens<sup>4</sup>. Les arts martiaux sont en particulier enseignés aux jeunes recrues

1. Par nationalisme, on désigne ici une forme d'expression moderne et autonome des domaines politique et économique, qui renvoie à la fois à une doctrine et à une action politique qui visent l'indépendance d'une nation sous domination étrangère, ou encore à la primauté d'une nation dans les relations internationales avec d'autres pays.

2. O' Ong Maryono, *Pencak silat meren-*

*tang waktu*, Yogyakarta, Pustaka Pelajar, 1998, p. 80-84 ; « The militarisation of Pencak Silat during the Japanese occupation and the era of revolution », *Rapid Journal*, 6(3), 2002, p. 36-38.

3. Suivant la biographie de Harimurti (Jean-Marc de Grave, « Un champion issu du palais royal : l'histoire de R. M. Harimurti », *Archipel*, 60, 2000, p. 141-166), il peut s'agir de Sawabe, directeur du magasin

Fuji de la rue Malioboro, qui passait pour un espion japonais. Harimurti, âgé de 15-20 ans en 1922-1927, est initié au jiu-jitsu par Sawabe. Ce fait est corroboré par l'enquête personnelle que j'ai menée auprès du Jiu-Jitsu Club Indonesia, laquelle révèle que le jiu-jitsu pénètre l'Indonésie dès les années 1930. La communauté japonaise, dont la présence inquiète certains Néerlandais, compte alors 4 000

ressortissants au statut juridique similaire à celui des Européens, leur permettant de commercer et de gérer des plantations (Denys Lombard, *Le Carrefour javanais. Essai d'histoire globale*, vol. I, Paris, Éd. de l'EHESS, 1990, p. 77-78).

4. Mohamad Djoemali, *Pentjak-Silat Diteropong dari Sudut Bangsa Indonesia*, Yogyakarta, Seksi Pentjak/Silat Bangkes Djakb. Kem. P.P. & K, 1959, p. 21.

des Pembela Tanah Air (les « Défenseurs de la patrie »), ou de Peta, une organisation militaire locale constituée par les Japonais dans le cadre de la Grande Asie orientale<sup>5</sup>. En contrepartie, les maîtres indonésiens initient les soldats japonais à leurs techniques d'auto-défense. L'enseignement du *pencak* javanais est ainsi soumis à un processus de militarisation lié à la discipline militaire japonaise et commence à faire partie de l'éducation militaire préparant au combat guerrier ; il perdure jusqu'à aujourd'hui dans les différents corps d'armée indonésiens.

C'est dans cette ambiance que l'administration militaire japonaise décide d'établir un contenu homogène d'entraînement au *pencak* pour l'ensemble des bataillons en unifiant et standardisant les différents styles. Dès 1943, des maîtres sont sélectionnés et réunis à Jakarta. On leur confie la tâche de créer un système unique sur la base des différents styles qu'ils maîtrisent, sous la coordination de Soegoro et Saksono, experts de l'école javanaise Setia Hati. Est ainsi créée une série standardisée de douze *jurus* (séries de mouvements combinés) qui semble bien être la première de l'histoire des arts martiaux indonésiens<sup>6</sup>. Les Japonais attendent des experts invités qu'ils instaurent la pratique obligatoire de ces nouveaux *jurus* dans leurs écoles et régions d'origine. Ils espèrent aussi qu'une fois formés à ces douze séries, les membres de ces écoles formeront dans leur propre région les troupes locales, celles qui deviendront les Barisan Pelopor (« troupes pionnières ») au moment de la révolution contre les Hollandais<sup>7</sup>. En définitive, aussi bien les représentants locaux des écoles que les membres des troupes locales refusent d'apprendre ces nouveaux

*jurus*. Ils estiment que les *jurus* de leur propre cru, peaufinés de génération en génération, se suffisent à eux-mêmes.

Quoi qu'il en soit de cet échec, sur le plan idéologique et sociologique le développement des arts martiaux indonésiens durant la période japonaise s'inscrit dans une perspective d'apports déterminants pour le devenir national. En dépit des nombreuses exactions commises<sup>8</sup>, les Japonais prouvent tout d'abord aux Indonésiens qu'il est possible de vaincre les Européens en faisant montre de détermination. Ensuite, l'ordre militaire, politique et administratif nippon, par son caractère centralisé, par les postes à responsabilité accordés aux Indonésiens et la création de nombreux groupes, notamment militaires ou paramilitaires (près de 200 000 membres en 1945 pour une population d'alors environ 50 millions d'habitants), contribue à constituer un réseau organisationnel solide et efficace. Ces éléments, qui incluent la pratique accrue des arts martiaux, pèsent lourd dans la constitution de moyens de défense contre les visées hollandaises de reprise en main de leur ancienne colonie.

Au même titre que le malais a joué un rôle unifiant majeur comme moyen de communication entre les différents groupes culturels indonésiens<sup>9</sup>, le *pencak silat* (qui, comme on le verra plus loin, ne s'appelait pas encore ainsi) a joué lui aussi un rôle majeur dans la formation au combat des troupes locales et dans celle d'un sentiment d'appartenance à un espace socioculturel commun. Les témoignages recueillis par Maryono vont dans ce sens, la littérature de l'époque aussi, mais il reste encore à effectuer une recherche plus systématique pour mieux appréhender comment la transposition des techniques en cause s'est opérée.

Quoi qu'il en soit, l'apport japonais se poursuit après l'indépendance de l'Indonésie au travers des modèles organisationnels qu'offre l'implantation des arts martiaux nippons. En effet, à partir de 1955, le jiu-jitsu continue à se développer à Jakarta au sein de la structure fédérative du JAD (Jiu-Jitsu dan Judo Association Djakarta). En décembre de la même année, les groupes d'entraînement des grandes villes de Java et Sumatra forment une fédération indépendante du JAD : le Jiu-Jitsu Club Indonesia, ou JCI, aujourd'hui affilié à la World Jiu-Jitsu Federation. Parallèlement, une organisation de jiu-jitsu est créée sous l'autorité de la police indonésienne, l'Institut Jiu-Jitsu Indonesia, ou IJJI.

Dans une perspective similaire, l'école de *pencak silat* Merpati Putih commence à se développer dans les années 1960 notamment en réaction au développement du karaté en Indonésie<sup>10</sup>. Selon les données de la Fédération indonésienne de karaté (le FORKI), l'expansion de cet art martial a bien eu lieu à cette époque grâce à des Indonésiens qui, au cours de séjours d'étude au Japon, se sont initiés au karaté<sup>11</sup>. L'école Merpati Putih emprunte à l'art martial japonais l'idée de rationalisation des techniques et le modèle organisationnel. Ce double aspect que l'on retrouve dans d'autres écoles de *pencak silat* est central : dans un contexte où les formes régionales sont profondément marquées par l'activité rituelle et un rapport particulier au territoire, la transposition même des arts martiaux japonais en Indonésie montre aux Indonésiens que des techniques peuvent être remodelées pour une adaptation à des contextes culturels diversifiés. Ainsi, suivant l'exemple du centralisme politique en train de s'ériger, les écoles de *pencak*

5. Le nom japonais en est *Giyūgun* (義勇軍, *gi* : dévoué, *yū* : courage, *gun* : armée). Il s'agit d'une troupe de volontaires comptant 37 000 membres à Java et 20 000 à Sumatra à la fin de la guerre (Merle C. Ricklefs, *A History of Modern Indonesia c. 1300 to the Present*, Londres, Macmillan, 1988, p. 194).

6. Soegoro et Saksono, *Pentjak*, Jakarta, Gunseikambu Kokumin Tosyokoku/Balai Pustaka, 1944 ; Tisnowati Tamat, *Pelajaran dasar pencak silat*, Jakarta, Penerbit Miswar, 1986, p. 17.

7. Le Barisan Pelopor, association populaire puis paramilitaire qui atteindra 80 000 membres, est fondé en janvier 1944 sous

l'autorité du *gunseikan* (軍政官, *gun* : armée, *sei* : administration, *kan* : chef), le chef de l'administration militaire japonaise, en collaboration avec les leaders politiques indonésiens Soekarno et Hatta, futurs président et vice-président d'Indonésie (voir M. C. Ricklefs, *op. cit.*, p. 194-195).

8. M. C. Ricklefs, *ibid.*, p. 189-190.

9. Jérôme Samuel, *Modernisation lexicale et politique terminologique : le cas de l'indonésien*, Paris-Louvain, Peeters, 2005.

10. Jean-Marc de Grave, *Initiation rituelle et arts martiaux – Trois écoles de kanuragan javanais*, Paris, Archipel/L'Harmattan, 2001, p. 225-226.

11. Le FORKI est créé dès mars 1964 sous la présidence d'un lieutenant-colonel de l'armée de terre qui abandonne rapidement sa fonction puisqu'il est compromis dans ce qui est alors présenté comme le coup d'État communiste du 30 septembre 1965. Selon les responsables FORKI avec lesquels je me suis entretenu, le karaté a évolué en Indonésie en suivant trois directions : les écoles et courants qui restent attachés au centre-mère japonais, ceux qui deviennent en partie indépendants, et ceux qui rompent toute attache avec le Japon et suivent leur propre évolution. Parmi ces derniers, on constate que des techniques indoné-

siennes de *tenaga dalam* (respiratoires, méditatives et de concentration) sont fréquemment intégrées. À l'inverse, des apports spécifiques du karaté sont aussi relevés : Scott et Pappas (David Scott et Mick Pappas, *The Fighting Arts – Martial Arts of the World*, David Scott (éd.), 1985) signalent l'utilisation, par certaines écoles de *pencak silat*, du système de ceintures pour marquer les grades. Il y a aussi l'utilisation d'étirements et d'échauffement préalable à la pratique dans les écoles modernes de *pencak silat* (les autres utilisent leurs propres techniques traditionnelles d'introduction à l'entraînement).



ENTRAÎNEMENT AU COMBAT en suivant les règles de compétitions : port de plastrons, interdit de frapper au visage (haut).  
COMBAT LIBRE à Java Est, pratique normalement interdite, 2003 (bas).



javanaises notamment, mais aussi sundanaises (voir plus bas), constituent des antennes à l'extérieur de leur région d'origine en se constituant en associations. Deux types d'organisations reconnues par l'État se développent ainsi : celles qui fonctionnent de façon autonome et celles régulièrement inscrites à la fédération, laquelle est créée très tôt par des nationalistes indonésiens qui considèrent le *pencak silat* comme un élément unificateur de premier plan.

### Création de la fédération nationale de *pencak silat* : premières avancées et javanisation

La déclaration d'indépendance de l'Indonésie, en août 1945, n'a été suivie du transfert d'autorité du gouvernement colonial néerlandais qu'en décembre 1949, après une confrontation militaire et diplomatique acharnée, voire de pure terreur guerrière de la part des Hollandais. Malgré ce contexte perturbé, dès le 18 mai 1948 la fédération nationale de « *pencak* » est fondée, dans le prolongement, selon Tisnowati Tamat<sup>12</sup>, des efforts préalables de centralisation effectués sous les Japonais. L'organisation est appelée « Fédération de *pencak* pour toute l'Indonésie » (Ikatan Pencak Seluruh Indonesia ou IPSI) et dirigée par Wongsonegoro, alors ministre de l'Éducation et de la Culture<sup>13</sup>. Les premières années sont surtout consacrées à des activités conceptuelles et organisationnelles internes. Se mettre d'accord sur le nom de l'art martial est le plus urgent. Les cadres de l'IPSI étant pour beaucoup javanais et sundanais – puisque le gouvernement se trouve sur l'île de Java –, ils pensent que le terme *pencak*, utilisé couramment dans leurs langues respectives, va de soi (les Sundanais habitent la partie ouest de l'île, les Javanais les parties centrale et orientale). Mais, conséquence des protestations des représentants de Sumatera, les termes *pencak* et *silat* sont réunis. C'est ainsi qu'en 1949 l'Ikatan Pencak Seluruh Indonesia devient l'Ikatan Pencak Silat Seluruh Indonesia. En décembre 1950,

le premier congrès de l'IPSSI a lieu à Yogyakarta. Le nom de l'organisation est simplifié en Ikatan Pencak Silat Indonesia<sup>14</sup> : l'Indonésie étant unifiée et reconnue par les autres nations, il n'y a plus à insister sur la volonté de rassemblement que traduisait l'expression *seluruh Indonesia*, « toute l'Indonésie ». Sur les 24 personnes présentes, 12 sont de Java Centre, 4 de Java Est, 4 de Java Ouest, 1 de Sumatra et 3 de provenance non précisée<sup>15</sup>. La suprématie de Java Centre s'explique à la fois par le fait que Yogyakarta se situe au cœur de cette région, que cette ville a été la capitale par intérim du gouvernement républicain de 1945 à 1949 et qu'elle représente le principal centre de l'autorité et de l'hégémonie javanaise dans l'archipel, lesquelles vont participer de façon marquée au processus de standardisation du *pencak silat*. Dix personnalités, dont le président Soekarno (javano-balinaï), le vice-président Hatta (sumatranais), le ministre de la Défense le sultan Hamengkubuwono IX de Yogyakarta (javanais) et le ministre de l'Éducation et de la Culture (javanais), envoient chacune un télégramme de soutien aux membres du congrès<sup>16</sup>. On établit les statuts et le règlement intérieur de l'association, laquelle se veut un organe de communication entre les différentes écoles et vise à créer une forme de *pencak silat* national. On décide entre autres de proposer le *pencak silat* comme matière obligatoire dans les écoles primaires et secondaires et de demander au tout nouveau gouvernement si l'art martial doit être intégré au registre culturel ou bien au registre du sport. Un règlement de compétition est ébauché. Wongsonegoro, forte personnalité javanaise, est réélu président (il l'était de fait depuis 1948), Paku Alam VIII (descendant de la dynastie royale javanaise de Mataram) devient vice-président<sup>17</sup>.

L'objectif est explicitement de développer l'art martial comme un sport de compétition dans la société moderne que l'on entreprend d'établir. À titre d'exemple, un membre de la famille de Paku Alam, Ki Hadjar Dewantara, nationaliste convaincu,

actif dans le journalisme puis dans l'éducation, est à l'origine du mouvement éducatif indonésien Taman Siswa, qui prône – depuis les années 1920 – une éducation adaptée aux Indonésiens dans laquelle les matières mentales, artistiques et physiques sont enseignées de façon équilibrée<sup>18</sup>. Dans la dernière catégorie, le *pencak silat* occupe très rapidement une place centrale. Il devient matière obligatoire pour les garçons dans les écoles du Taman Siswa dès 1934 et le responsable en charge n'est autre que Mohamad Djoemali, responsable technique de l'IPSI dès la création de celle-ci<sup>19</sup>. M. Djoemali publiera plusieurs ouvrages sur le *pencak silat*, dont une méthode en trois volumes<sup>20</sup> qui présente une forme très marquée par le *pencak* javanais avec des postures de jambes (*kuda-kuda*) hautes qui se distinguent de celles que l'on trouve à Java Ouest ou à Sumatra. Dès ce premier congrès de 1950, le *pencak silat* est considéré comme sport national<sup>21</sup>. La même année, l'IPSI est rattachée au secteur de l'éducation du ministère de l'Éducation et de la Culture, mais, en 1953, dans le prolongement de son second congrès, elle est rattachée à celui de la Culture, ce qui traduit un glissement des conceptions éducatives au niveau de l'État.

La période qui suit est marquée par de graves troubles politiques : des mouvements régionaux armés de revendication d'un État islamique et la montée en puissance du parti communiste indonésien, lequel s'oppose aux partis religieux et à l'armée. C'est pendant cette période qu'une autre fédération est fondée en août 1957 à Bandung, à Java Ouest, en région sundanaise. Il s'agit de l'Association indonésienne de *pencak silat* (Persatuan Pencak Silat Indonesia) ou PPSI. La naissance de cette fédération est liée au différend qui oppose les tenants d'une conception traditionaliste des arts martiaux, celle des maîtres de Java Ouest en l'occurrence, et la conception explicitement sportivante et donc transformative qui est celle de l'IPSI. Même si certains membres du PPSI ont voulu effectuer un rapprochement

12. T. Tamat, *op. cit.*, p. 17.

13. O. Maryono, *op. cit.*, p. 89.

14. IPSI, *Pentjak Silat Indonesia*, Yogyakarta, IPSI, 1953, p. 35.

15. *Ibid.*, p. 34.

16. *Ibid.*, p. 58.

17. *Ibid.*, p. 28-45.

18. Jean-Marc de Grave, « Profil de l'éducation indonésienne – Pratiques corporelles et dimension non formelle

de l'éducation », *Actes du colloque du Réseau Asie, 22-24 septembre 2003*, CD édité par le Réseau Asie, 2004.

19. IPSI, *op. cit.*, p. 18.

20. Mohamad Djoemali, *Peladjaran*

*pentjak-silat guna membela diri (pria dan wanita)*, Djilid I/II/III, Yogyakarta, Panitia Kursus Pencak-Silat, 1959/1960/1961.

21. IPSI, *op. cit.*, p. 111-113.

avec l'IPSI<sup>22</sup>, le PPSI refusera toujours de collaborer avec l'IPSI, dominée par les Javanais, point qui semble bien faire écho à l'opposition politique, religieuse et même armée qui existe entre ces derniers et les Sundanais et dont les racines sont fort anciennes. Dans les années 1960, le PPSI se répand très rapidement à Java Ouest, bien sûr, mais aussi en pays Lampung (à Sumatra), dans la partie orientale de Java Est où les styles sundanais sont très bien implantés<sup>23</sup> et à Bali (selon Pak Adil, membre dirigeant du PPSI en 2003). L'unification prônée par l'IPSI pousse ainsi le PPSI à accroître aussi son influence et ses propres réseaux. Il persistera d'ailleurs à exister malgré l'interdiction que fera peser sur lui Suharto dans les années 1990.

Le troisième congrès IPSI n'a lieu qu'en 1959 à Jakarta. Influencée par les modèles et les conceptions occidentales sur le corps et en matière de sport, l'IPSI change de ministère de tutelle en janvier 1961, passant cette fois-ci de la culture à l'éducation physique. En 1962, les South-East Asian Games (SEA Games) ont lieu à Jakarta et débute par une démonstration de *pencak silat*. Ces deux points particuliers marquent une étape dans l'effort de formalisation de l'IPSI et préfigurent la suite du développement de la centralisation politique de l'État indonésien. On voit ainsi pour cette première période fédérative que les nationalistes progressistes – comprenant une bonne partie de la noblesse et de l'élite

éduquées de la période nationaliste et coloniale – ont un projet national de modernisation dans lequel le *pencak silat* occupe une place bien affirmée. Ils prennent l'initiative de la première unification effective de la pratique.

La suite de l'histoire de la fédération prend une autre tournure du fait des événements politiques qui frappent l'Indonésie. La montée du communisme, la répression suharthoïste et le processus de standardisation socio-culturelle qui s'ensuit, puis la chute du dictateur, la mise en place d'un système démocratique et l'islamisation parallèle du pays, en sont les principaux jalons. L'internationalisation du *pencak silat* accompagne ces événements, notamment grâce à la fédération internationale, le Persilat fondé en 1980 à l'initiative de l'Indonésie, et aux fédérations nationales étrangères de plus en plus nombreuses (plus de 40 aujourd'hui). La progression de cet art martial parallèlement aux réseaux traditionnels qui lui ont donné jour se traduit par des oscillations entre une propension normative contraignante qui tend à atténuer ou à soustraire ses caractéristiques propres, et des retours aux sources ressentis comme indispensables pour son développement même, aux niveaux national et international.

Dans les exemples donnés, l'élément moteur de la standardisation du *pencak silat* suit un processus hégémonique politique et militaire partiellement déstructurant pour les formes

préalables, et structurant en termes de centralisme : processus hégémonique japonais sur trois ans et demi, processus hégémonique javano-centré sur vingt ans. Ce dernier connaît par la suite son apogée avec le suharthoïsme, sous lequel ce qu'avaient initié les Japonais va être mené à terme : la constitution de *jurus* nationaux, et même internationaux. La période d'occupation japonaise apparaît ainsi avoir contribué à réactiver – au moins en partie – l'hégémonie javanaise restée en sommeil relatif depuis un siècle, du fait de la domination coloniale. La mise en place des règles de compétition nationales et internationales s'accélère et s'intensifie lorsque le régime en place instaure un climat suffisant de sécurité territoriale, qui passe par une activité militaire répressive et l'imposition d'une idéologie.

À ce titre, la sportivisation du *pencak silat* contribue certes, dans une perspective eliasienne<sup>24</sup>, à unifier et à pacifier le territoire, mais surtout elle ne peut se développer que dans un espace suffisamment stabilisé qui n'était pas celui de Java dans les années 1960. Le processus de sportivisation observé consacre ou confirme ainsi la suprématie d'un groupe et d'une idéologie donnés au regard des nations extérieures. Il montre par là que la reconnaissance internationale suscite et légitime des faits coercitifs qui conduisent à formater les nations dans le moule de la « modernité ».

22. Nana Darmana et al., *Aliran-aliran pokok pencak silat Jawa Barat*, Bandung, Dpt P. dan K., 1977, p. 97. 23. O' Ong Maryono, « Seeking unity within the Pencak Silat world », *Rapid Journal*, 7(2), 2002, p. 40-47. 24. Norbert Elias et Eric Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994.